

467. On verra qu'il n'y a pas moins de 381 stations de phares, 448 feux, 22 sifflets de brume et 29 cornets de brume automatiques de plus qu'il n'y en avait en 1868, sans tenir compte du nombre des bouées-cloches, bouées et phares-balises qui ont été placés depuis. Augmentation.

468. Le nombre total des stations de phares dans la Puisseance au 1er décembre 1889 était de 579 ; celui des feux, de 675 ; celui des sifflets de brume à vapeur et cornets de brume automatiques, de 53, et le nombre des gardiens de feux, mécaniciens de sifflets de brume et autres aides, y compris les équipages de phares-flottants était de 735, tandis que le nombre total des personnes qui appartenaient au service extérieur de ce ministère était de 1,379. Les feux, phares, balises, etc., étaient répartis de la manière suivante :—

469. La division d'Ontario, s'étendant de Montréal à Manitoba contenait 190 phares, v compris 2 dans le Manitoba. Il y avait aussi 275 bouées et 20 balises. Neuf nouveaux phares et plusieurs bouées et balises ont été ajoutés durant l'année. Les phares ont été approvisionnés par le SS. "Canada". Le coût total de l'entretien pour l'année a été de \$72,621 et les frais de construction se sont élevés à \$8,639. Division d'Ontario.

470. La division de Québec est considérable et importante ; elle comprend la rivière Richelieu et le lac Memphremagog, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, le détroit de Belle-Ile et la côte nord-ouest de Terre-Neuve et la côte du Labrador. Il y avait dans cette division, 151 feux, 8 phares flottants dont 3 sont munis de sifflets de brume à vapeur, 10 sifflets ou cornets de brume à vapeur, 8 canons de brume, 112 bouées, 59 balises et 9 canots de sauvetage pour servir dans les glaces. Les phares ont été approvisionnés par les steamers "Druid" et "Napoléon III." Les dépenses d'entretien ont été de \$124,966 et celles de construction de \$12,203. Division de Québec.

471. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante ; elle comprenait 163 phares qui exhibent 170 feux, 1 phare-flottant, 14 sifflets de brume à vapeur, 2 cloches de brume Division de la Nouvelle-Ecosse.